

FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil/Tribunal : les nouveaux magistrats installés

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil /Gabon

C'est à la faveur de la rentrée solennelle de la Cour d'appel judiciaire que les nouveaux magistrats affectés au tribunal de première instance de Port-Gentil (Ogooué-Maritime) ont été installés. En présence du gouverneur de province, de la procureure générale et du premier président de la Cour d'appel judiciaire.

À cet effet, le procureur de la République, Léandre N'wompahouin, a manifesté toute sa reconnaissance à l'endroit du chef de l'État, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et aux membres de l'institution

relativement au maintien de certains magistrats à leurs postes. Non sans féliciter les promus. Aussi, le Maître des poursuites a invité l'ensemble des magistrats à tout mettre en œuvre pour démontrer que le président du CSM ne s'est pas trompé en portant son choix sur leurs personnes. "Cela passe par le respect de votre serment, car vous êtes la personification de la justice. À ce titre, il vous revient de répondre aux attentes des populations, par la mise en place d'une justice de qualité et que l'impartialité et l'équité soient davantage sur vos robes", a conseillé M. N'wompahouin. Christian Ambenga, le président du tribunal de première instance de Port-Gentil a, quant à lui, mis à profit cet évènement pour rap-

peler aux juges la nécessité de pratiquer une justice performante et loyale. Il a placé la reprise des activités de l'institution sous le sceau d'une justice à l'écoute du citoyen, avec l'ambition de réduire la crise de confiance observée entre l'appareil judiciaire et la société.

Non sans marteler : "La justice est une administration qui se doit d'être performante, je reste convaincu que la règle de droit est plus que jamais le vecteur de la régulation des conflits dans notre juridiction".



Photo: Koumous

Les nouveaux magistrats installés à la faveur de la rentrée judiciaire de Port-Gentil.

Accident : il termine dans le caniveau en évitant une collision



Photo: IMM

La sortie du véhicule du ravin

IMM
Libreville/Gabon

LES riverains établis derrière le Palais de justice de Libreville ont dernièrement assisté à un accident spectaculaire. Le conducteur d'un véhicule de marque Toyota de type pick-up, immatriculée JN-198-AA, aurait préféré faire une sortie de route qui aurait bien pu lui être fatale. Selon les témoignages des badauds, le conducteur dudit véhicule roulait dans le sens carrefour ancienne Sobraga-Palais de justice, lorsqu'il

a été surpris par un autre véhicule entreprenant dangereusement une manœuvre en plein milieu de la ruelle. Après avoir tout fait pour éviter la collision avec l'obstacle, il aurait perdu le contrôle de son engin et terminé hélas sa course dans le caniveau attenant. Lequel est en train de se transformer en un ravin du fait de sa dégradation accélérée. Au final, il y a eu plus de peur que de mal. Les dégâts matériels sont légers. Toutefois, il faut déplorer les manœuvres dangereuses sur nos routes de certains chauffeurs et le manque de vigilance des autres.

**CHOU - PAPA - PAPI - BILLY - TONTON ALAIN - ALAIN - OMBALO - REKALCYR - ALINO
MONSIEUR REKOULA ALAIN CYRILLE...**

Le jour de ton départ il y a un an a été un tournant IMPORTANT et DOULOUREUX dans nos vies, maintenant ton âme vit au ciel parmi les étoiles !

Tu nous manques ;
Nous pensons à toi ;
Nous t'aimons ;
À jamais dans nos cœurs !

Une messe en mémoire du repos de ton âme sera dite ce jeudi 4 novembre à 16h à l'église St-André de Batterie IV.

TA FAMILLE et la FAMILLE DE CŒUR...